Réf : 3_smara_13_11

Titre : Social Le Maroc s'étonne de la validation par le PNUD d'études sur le développement humain qui manquent de rigueur et professionnalisme

Rabat - Le Maroc constate que la validation par le PNUD, institution de l'ONU, des études comparatives de l'indice de développement humain, dénote d'un manque de rigueur et de professionnalisme et porte préjudice au Royaume et à ses efforts de développement socioéconomique.

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, publié jeudi, le gouvernement marocain s'étonne, une fois de plus, de l'exploitation erronée de certains indicateurs censés mesurer les niveaux de développement humain à l'échelle mondiale, tels qu'établis par des centres en relation avec le PNUD.

Voici le texte du communiqué:

"Le Gouvernement marocain s'étonne, une fois de plus, de l'exploitation erronée de certains indicateurs censés mesurer les niveaux de développement humain à l'échelle mondiale, tels qu'établis par des centres en relation avec le PNUD.

Déjà, les autorités marocaines avaient, à plusieurs reprises, alerté les observateurs sur les limites objectives, les faiblesses méthodologiques et les incohérences comparatives de l'Indice de Développement Humain, établi annuellement par le PNUD, et démontré, qu'à ce titre, cet indice ne reflétait en rien ni les efforts soutenus et méritoires déployés par le Royaume ces dernières années en matière de développement humain, ni les performances notoires réalisées dans ce domaine.

Aujourd'hui, le Gouvernement marocain relève que des travaux réalisés par des organes privés et indépendants, mais avec l'appui du PNUD, sont minés par les mêmes travers.

En effet, comment le PNUD peut-il objectivement endosser une comparaison internationale lorsqu'en 2010 on publie, un " indice multidimensionnel de pauvreté" sur la base de données établies en 2004, soit une année avant le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)?

Comment le PNUD peut-il, ainsi, ignorer les sauts qualitatifs et quantitatifs indéniables et appréciables réalisés au Maroc depuis, justement dans les domaines pris en charge par ce nouvel indice comme l'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation et à la santé ou encore à d'autres services et biens de base ?

Enfin comment le PNUD peut-il sérieusement prétendre cautionner un classement lorsque pour de nombreux autres pays, les données datent quand à elles de 2008 ?

Pourtant, les données statistiques pertinentes sont régulièrement rendues publiques au Maroc et retenues par la Banque Mondiale, le FMI et plusieurs organes des Nations unies.

La validation par le PNUD, institution de l'ONU, de telles études, dénote d'un manque de rigueur et de professionnalisme et porte préjudice au Maroc et à ses efforts.

Si le Maroc rappelle les avancées significatives, réalisées ces dernières années et qui lui permettent d'honorer ses engagements internationaux quand aux Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD), il n'en demeure pas moins conscient du chemin qui reste encore à parcourir pour la pleine satisfaction du développement humain durable de la population marocaine.

Il poursuivra, à un rythme soutenu et engagé, son action dans ce domaine, tenant compte de ses spécificités, de ses réalités et de ses ressources".

Dernière modification 20/08/2010 12:00

Source : web ©MAP -Tous droits réservés